Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur
BP 5432 Dakar-Fann-Tél. : 33 825-29-00-Fax : 33 825-24-06
http://www.saes.sn-Email : saes@saes.sn-saes.info@gmail.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Bureau National (BN) du Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur (SAES) s'est réuni le mercredi 3 décembre 2025 à l'effet d'examiner la situation universitaire.

Le SAES constate encore avec regret la situation catastrophique des universités publiques sénégalaises qui peinent à boucler l'année académique 2024-2025 alors que les bacheliers de l'année 2025 attendent toujours de démarrer leurs enseignements. Le SAES a maintes fois alerté sur les problèmes qui gangrènent le fonctionnement des universités publiques et qui sont à la base du dérèglement du calendrier académique depuis une dizaine d'années :

- les fermetures des universités publiques suite à la pandémie en 2020 et aux événements socio-politiques de 2021, 2023 et 2024, arrimant ainsi le calendrier académique au calendrier électoral en violation des franchises et libertés universitaires ;
- le déficit et la non livraison des infrastructures pédagogiques et sociales toujours en cours depuis une décennie ;
- l'orientation, sans mesures d'accompagnement, de quotas de bacheliers largement supérieurs à ceux définis par les instances académiques des universités sur la base de leurs capacités d'accueil ;
- le déficit chronique d'enseignants-chercheurs ;
- la non application des mesures annoncées par le MESRI à l'issue du séminaire sur la stabilisation du calendrier académique en juin 2024;
- l'absence d'évaluation de la réforme LMD
- etc.

L'absence de solutions durables à ces problèmes, constitue la principale source de l'instabilité du sous-secteur de l'enseignement supérieur, accentuée ces derniers jours par des manifestations des étudiants dans les universités, et une menace sur la validité de l'année académique.

Par conséquent, le SAES

- appelle les étudiants au calme et à l'apaisement ;
- invite les forces de l'ordre à la retenue et à éviter un usage disproportionné de la force qui pourrait aboutir à de nouveaux drames humains dans l'espace universitaire ;
- interpelle le MESRI ainsi que le Gouvernement du Sénégal pour un dialogue sincère avec les étudiants, car aucune réforme, y compris sur la question des bourses ne saurait se faire sans un minimum de consensus, sans une démarche inclusive et participative ;
- demande à l'État du Sénégal de jouer pleinement son rôle de garant des libertés individuelles et collectives, d'assurer la sécurité de tous les acteurs et de leurs biens dans le respect des dispositions de la loi 94-79 du 07 novembre 1994 relatives aux franchises et libertés universitaires.

Le SAES réaffirme sa disponibilité et son engagement pour la stabilité du sous-secteur de l'enseignement supérieur. Cependant, cette stabilité ne peut être garantie que par le respect des engagements, le dialogue sincère avec tous les acteurs de l'enseignement supérieur.

Fait à Dakar, le mercredi 3 décembre 2025

Le Bureau national